

PAUL DESCHANEL

POLITIQUE INTÉRIEURE & ÉTRANGÈRE

LA SÉPARATION - LES RETRAITES - LA DÉLATION -
L'ANTI-PATRIOTISME - L'ENTENTE FRANCO-
ANGLAISE - LES AFFAIRES DU MAROC.

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEUR
3, RUE AUBER

LES AFFAIRES DU MAROC

Discours prononcé à la Chambre des députés le 19 avril 1905.

Messieurs,

La dernière fois que nous avons parlé des affaires du Maroc, j'ai eu l'honneur de dire à M. le ministre des Affaires Étrangères: « Je crains que, dans vos négociations avec l'Italie, avec l'Angleterre, avec l'Espagne, vous ne vous soyez peut-être pas suffisamment préoccupé des dispositions du principal intéressé, du Maroc lui-même. »

En effet, messieurs, à Fez, nous ne sommes pas en présence d'une administration ottomane, comme le dey d'Alger, comme le bey de Tunis ou le khédivé d'Égypte ; nous sommes en présence d'un khalifat, d'une papauté. Or, le khalife ne saurait subir une tutelle étrangère qui ne serait pas acceptée par les autorités religieuses du pays, sans soulever aussitôt contre lui un mouvement populaire.

Nous ne pouvons donc faire au Maroc ce qui a été fait, soit en Algérie, soit en Tunisie, soit en Égypte. A une situation nouvelle il faut une formule nouvelle.

Cette formule, la Chambre l'a donnée à plusieurs reprises, en affirmant sa volonté de respecter la souveraineté du sultan, l'indépendance de son empire et de collaborer avec lui à une oeuvre de civilisation et de paix. (*Très bien ! Très bien !*)

Eh bien, notre diplomatie s'est-elle toujours conformée exactement aux volontés de la Chambre ?

Et d'abord, pendant les négociations avec les puissances, le gouvernement marocain a-t-il été averti officiellement ? En tout cas, il est une partie du traité franco-anglais qui n'a pu lui être communiquée, et pour cause, c'est la convention avec l'Espagne.

Nous avons tout fait pour l'éviter. Dès le mois de juillet 1903, j'avais demandé un *Livre jaune*. Nous avons réclamé en vain des explications au mois de novembre. (*Très bien ! très bien !*). Aujourd'hui, cette convention est la fable de fous les cercles diplomatiques ; elle a été publiée dans la presse espagnole et dans la presse anglaise ; elle a été étalée à cette tribune même; les cartes géographiques indiquant les futures zones d'influence courent l'Espagne et le Maroc. Ainsi, vous avez commencé par régler, sans l'en prévenir, le sort d'un peuple dont vous prétendiez gagner la confiance !

Il fallait s'entendre avec l'Espagne, mais en lui assurant des avantages économiques. Dans quel esprit a-t-on réglé les divers incidents qui ont eu lieu depuis lors ? A-t-on tenu compte, comme il le fallait, des susceptibilités de ce peuple marocain ombrageux et fier ? A-t-on fait tout ce qu'il fallait pour gagner la confiance de son gouvernement ?

Dans l'affaire Perdicaris, dans ce conflit entre le gouvernement marocain et le gouvernement des États-Unis, le représentant de la France, avant d'intervenir, avait-il consulté le maghzen ? S'était-il mis d'accord avec lui ?

Un officier et des sous-officiers français furent envoyés à Fez : le gouvernement marocain avait-il été prévenu ?

Quand El Menehbi vint à Paris, on le reçut au Ministère des affaires étrangères et à l'Élysée ; pourtant il était en disgrâce et avait perdu la faveur de son maître.

Lorsque, à la fin de l'an dernier, le sultan voulut renvoyer les missions militaires, était-il indispensable d'élever le ton comme nous l'avons fait, et était-ce là une heureuse préface au voyage de Fez ?

Plusieurs journaux français se publient à Tanger; il en est qui critiquent le sultan et qui menacent le Maroc d'une conquête.

Tous ces faits, vous le reconnaîtrez, ne sont guère pour nous concilier les bonnes grâces du gouvernement et du peuple marocains.

En tout cas, nos représentants, je crois, devraient se pénétrer de cette idée que tous les Français qui seront employés au Maroc - administrateurs, ingénieurs, officiers - devront être placés, non sous leurs ordres, mais sous les ordres du sultan.

Nos rivaux ne manquent pas de nous représenter comme des conquérants. Avons-nous assez lutté contre cette impression ? Si nous l'avions fait, le gouvernement marocain eût-il montré tant d'empressement à accueillir l'action de l'Allemagne ?

La visite de l'empereur à Tanger a posé une fois de plus devant l'opinion - et de façon si pressante que nous n'avons pas le droit de nous y dérober - la question des rapports de la France et de l'Allemagne. (*Très bien ! Très bien !*)

Certes, s'il est une génération qui, moins que les autres encore, puisse oublier jamais, c'est celle qui est née à la vie de l'esprit au milieu des désastres de la France qui est née moralement de 1870. (*Très bien ! Très bien !*)

Oui, certaines grandes questions doivent rester à jamais réservées entre l'Allemagne et nous (*Très bien ! Très bien !*), et nous renierions notre raison de vivre et le plus pur de nous-mêmes, si, manquant à certains souvenirs, nous abdiquions l'idée même du droit. Mais est-ce une raison pour nous enfermer dans un silence qui pourrait n'être pas moins défavorable à nos intérêts qu'à notre dignité (*Très bien ! Très bien !*), et ne peut-il être avantageux de négocier avec nos voisins sur certaines questions ? (*Très bien ! Très bien !*)

La France peut les aborder toutes, car la politique traditionnelle de la République respecte les droits d'autrui avec autant de scrupules qu'elle met de fierté à défendre les siens.

Est-ce que cette politique - et j'ai été heureux tout à l'heure d'applaudir sur ce point les éloquents paroles de M. Jaurès - est-ce que cette politique est nouvelle dans l'histoire de la troisième République ? Est-ce que notre honorable collègue ne nous lisait pas récemment ici même les lettres de Gambetta, fasciné par le monstre et méditant une visite à Varzin ? Est-ce que l'homme d'État qui avait été le lieutenant de Gambetta pendant la guerre, qui avait été mêlé aussi directement que lui à ces événements tragiques, est-ce que M. de Freycinet, dans cette question même du Maroc, ne poursuivit pas en 1880 des négociations profitables avec le chancelier ? (*Très bien ! Très bien !*) Est-ce que Jules Ferry, Jules Ferry qui, dans ses dernières volontés si poignantes, avait demandé à reposer en face de la ligne bleue des Vosges, d'où monte la plainte des vaincus, est-ce que Jules Ferry, le Vosgien, lorsqu'il se trouva, moins par un dessein de sa volonté que par l'enchaînement des circonstances, en difficultés avec l'Angleterre sur plus d'un point du globe, ne fut pas obligé de s'appuyer sur Berlin ? On l'accabla d'outrages ; et cependant comment aurait-il pu faire autrement ?

Il ne me paraît pas que la situation d'une France pacifique et forte - attachée à cette amitié anglaise (*Très bien ! Très bien !*) que j'ai toujours défendue, pour ma part, - il ne me paraît pas, dis-je, que la situation de la France, placée entre l'Angleterre et l'Allemagne rivales, soit désavantageuse (*Très bien ! Très bien !*), à la condition de ne se laisser accaparer, ni contre l'une ni contre l'autre. (*Applaudissements.*)

Il ne manque pas de gens en Angleterre pour désirer utiliser la puissance française contre l'Allemagne. Et il ne manque pas de gens en Allemagne pour essayer d'utiliser la puissance française contre l'Angleterre. Nous ne saurions nous prêter à ce jeu. (*Très bien ! Très bien !*)

Nous ne devons tenir compte que de nos propres intérêts, qui se confondent avec les intérêts généraux de la paix et de la civilisation. (*Applaudissements.*)

Oui, sans doute, il y a une contradiction flagrante entre le discours que M. de Bülow prononçait l'année dernière et celui qu'il vient de prononcer cette année ; oui, sans doute, il n'y a eu là qu'un prétexte car, depuis un an, il ne s'est produit aucun fait nouveau. Mais il s'en est produit un ailleurs : la bataille de Moukden. (*Très bien ! très bien !*)

Et ceci montre qu'il y a peut-être quelque imprudence, de la part de certains Français, à se mêler constamment des affaires d'un autre pays et à prétendre dicter à son gouvernement les résolutions qui leur plaisent. Ils paraissent s'ingénier vraiment à rapprocher la Russie de l'Allemagne, comme s'ils oubliaient que les périodes de grande intimité entre ces deux états ont toujours été les plus funestes pour l'Europe et surtout pour la France. - Oui, il n'y a eu là qu'un prétexte. Mais ce prétexte, devons-nous le fournir ? (*Très bien ! très bien !*) Ne pouvions-nous notifier à l'Allemagne la partie de l'accord qui nous concerne, celle relative au Maroc, comme l'Angleterre lui a notifié la partie de l'accord qui la concernait, la partie relative à l'Egypte ? (*Applaudissements.*)

N'étions-nous pas avertis, et dès longtemps, et de mille manières ?

Comment oublier ce voyage de Constantinople et de Palestine, où Guillaume II s'est posé en protecteur de l'Islam ? Comment oublier les discours retentissants où il a affirmé les ambitions navales de l'empire, et ce toast au prince Ruprecht de Bavière, que M. de La Ferronnays rappelait tout à l'heure, et cette ambassade de 1891, une des plus nombreuses et des plus brillantes que le Maroc ait jamais vues, conduite par ce même comte de Tattenbach qui y retourne en ce moment ?

Quand le sultan renvoya les missions militaires, le gouvernement français et le gouvernement anglais donnèrent à leurs consuls et à leurs nationaux l'ordre de quitter Fez ; au contraire, l'Allemagne ordonna aux siens d'y rester.

Lorsque l'ordre fut troublé aux environs de Tanger et que la sécurité fut compromise, les nationaux anglais et allemands s'adressèrent aussitôt à leurs légations. L'Angleterre répondit à ses nationaux qu'en vertu de l'accord du 8 avril, c'était à la France qu'incombait désormais le soin de rétablir l'ordre. Au contraire, le gouvernement allemand avisa les siens qu'il prendrait la défense de leurs intérêts à son heure et à sa guise. N'était-ce pas indiquer clairement qu'il entendait agir de son côté, en dehors de la France et de l'Angleterre ?

SUR DIVERS BANCS. - C'est évident !

M. PAUL DESCHANEL. - Enfin, est-ce que, l'été dernier encore, l'Allemagne ne négociait pas à Madrid et est-ce que les Espagnols ne laissaient pas entendre que les négociations avec la France étaient sur le point de se rompre et qu'ils prêtaient l'oreille aux ouvertures de l'Allemagne ?

C'est justement parce que l'Angleterre savait que depuis fort longtemps l'Allemagne avait des visées sur le Maroc, c'est pour cela que lord Lansdowne a amené la France et l'Espagne, l'une portant l'autre, et toutes deux responsables l'une pour l'autre devant l'Angleterre, à garantir la côte marocaine contre toute occupation allemande, et - chef-d'oeuvre ! - à ne jamais la fortifier pour elles-mêmes.

Ç'avait été pendant trente ans un axiome de notre politique africaine, que nous devons éviter

par tous les moyens possibles un voisin européen. Or, nous en voici deux : l'Italie à la frontière ouverte de la Tunisie, qui regorge d'Italiens. Et l'Espagne à la frontière de la province d'Oran, qui regorge d'Espagnols. (*Très bien ! Très bien ! Mouvements divers*).

Mais, messieurs, il me paraît qu'en tout ceci M. le ministre des Affaires étrangères n'est pas seul responsable et que nous devons prendre une part de responsabilité. Je veux dire que nous n'exerçons pas sur nos affaires extérieures le contrôle vigilant qu'exerce sur les siennes tel Parlement voisin. (*Vifs applaudissements*).

Cela est d'autant plus regrettable que toutes les fois que nous l'avons exercé activement, nous avons obtenu des résultats fort appréciables. (*Applaudissements*). C'est ainsi que nous avons réussi à faire substituer au premier traité avec le Siam, qui découvrait l'Indo-Chine comme on découvre la Tunisie, un second traité moins désavantageux ; c'est ainsi que nous avons contribué à empêcher d'aboutir, en les dévoilant, ces premières négociations avec l'Espagne, qui livraient à l'Espagne le grand couloir de l'Atlantique à l'Algérie, la clef de la maison.

Il n'a pas dépendu de nous que les secondes négociations avec l'Espagne, sur les bases actuelles, fussent rendues impossibles, et que nous n'obtinssions des conditions meilleures à Terre-Neuve, dans l'Afrique occidentale et en Egypte; et il ne s'agit pas seulement de l'Égypte, il s'agissait en réalité de tout le plan impérial du Cap au Caire, que nous réalisons de nos propres mains.

Pourquoi faut-il, hélas ! que notre contrôle n'ait pas pu s'exercer lors de la visite du marquis Ito à Paris en 1901, alors qu'on aurait pu tout au moins essayer d'obtenir de l'Angleterre qu'elle pesât sur le Japon pour éviter cette malheureuse guerre, constamment annoncée par notre ministre à Tokyo et niée jusqu'à la dernière heure par notre ministre des Affaires étrangères !

M. JAURÈS. - Parce que la Russie le pensait.

M. PAUL DESCHANEL. - Notre représentant au Japon savait et disait le contraire. Nous étions prévenus.

Et enfin, au Maroc, lorsqu'on réfléchit qu'on nous a vendu si cher ce qu'on ne possédait pas...

M. ARCHDEACON. - Très bien ! Il ne fallait pas voter la convention franco-anglaise.

M. PAUL DESCHANEL. - ... qu'en échange de réalités, on ne nous a donné que des espérances ; lorsqu'on voit de quel prix nous avons payé ce qui n'est pas à nous...

M. LE MARQUIS DE ROSANBO. - On est étonné que vous ayez voté l'accord.

M. PAUL DESCHANEL. - Ah! monsieur de Rosanbo, j'ai voté l'accord franco-anglais et je le voterais encore, parce que la situation générale de la France dans le monde exige, à mon sens et je n'ai cessé de le répéter depuis que j'ai l'âge de penser - l'entente, l'amitié franco-anglaise. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. LE MARQUIS DE ROSANBO. - Mais pas sur ces bases.

M. PAUL DESCHANEL. - Voilà pourquoi j'ai voté l'accord du 8 avril. Mais j'ai critiqué de toutes mes forces les conditions, les clauses de cet accord, et vous savez que j'ai essayé, avec plusieurs de nos collègues de tous les côtés de cette Chambre, d'arracher certaines concessions qui, à mon avis, nous étaient dues.

M. FRANÇOIS DELONCLE. - Nous avons obtenu des concessions pour Terre-Neuve. (*Mouvements divers.*)

M. LE MARQUIS DE ROSANBO. - Ah! parlons-en !

PAUL DESCHANEL, - J'espère bien que nous aurons l'occasion d'en reparler.

M. JAURES. - L'accord n'est pas dans telle ou telle clause, il est dans l'esprit dans lequel il est appliqué.

B. ARCHDEACON. - C'est la reconnaissance implicite que nous avons bien fait de ne pas voter l'accord franco-anglais.

M. PAUL DESCHANEL. - Nous nous expliquerons là-dessus, et aussi, je pense, sur les négociations complémentaires qui étaient prévues par le traité relativement à l'Afrique occidentale, à la route du Tchad et à la Gambie.

AU CENTRE. - Il ne fallait pas le voter !

M. PAUL DESCHANEL. - Je viens de vous dire pourquoi je l'ai voté.

Mais aujourd'hui, ce qui est en cause, c'est le Maroc. Eh bien ! si l'on réfléchit que nous avons payé ce pays qui ne nous appartient pas de l'abandon de la Tripolitaine à l'Italie, de l'abandon de Tanger et de la côte septentrionale du Maroc à l'Espagne, de l'abandon de Terre-Neuve et de totalité de l'Afrique orientale à l'Angleterre, et qu'enfin nous portons devant l'Europe la responsabilité de l'ordre chez ce peuple fermé à toute influence extérieure, et, tout cela pour nous heurter à la difficulté présente, je dis qu'on a le devoir de mettre la France en garde contre une politique de mirages. (*Vifs applaudissements au centre et à gauche.*)